

Compte rendu journée du 26 juillet 2012 : expulsion du camp des Roms

L'expulsion du camp des Roms sur le terrain S s'est déroulée le 26 juillet 2012 avec un début de l'opération à 6h le matin.

L'opération a été menée en étroite collaboration entre les différents intervenants :

- Les services de la préfecture
- La police nationale
- Les agents de la commune
- Les entreprises intervenantes (M, Reflex société de sécurité)

Rétro planning de l'opération :

Mi juillet nous apprenons que l'expulsion devrait avoir lieu le 26 juillet ; les services de la mairie avaient, en lien avec M. le maire, déjà réfléchi à l'après « opération » (nettoyage, sécurisation, le propriétaire n'ayant réalisé aucune intervention depuis le début du squat). Une première date avait été communiquée fin juin puis annulée.

Contenu de l'intervention post expulsion :

- Sécuriser immédiatement le site et les sites aux alentours susceptibles d'être squattés ☞ société REFLEX
- Procéder à la destruction des caravanes sur site et transfert des déchets dans les bennes (entreprise M / Lely pour la fourniture des bennes / Metro pour la prise en charge financière de la fourniture des bennes / compétence dans la gestion des déchets) retrait des épaves de véhicules
- Dératissage et dépollution du terrain
- Remise en état du terrain pour éviter un nouveau squat

 **Rendez vous en préfecture le 16/07 après midi pour définir les modalités de l'expulsion**

Compte-rendu de la réunion qui s'est déroulée le lundi 16 Juillet en Préfecture :

CF/CB/SB

Le début de l'opération de Police est programmé à 6 heures le jour J.

Sur site seront présents les services de la Police Nationale. Présence de l'Office Français de l'Immigration.

Cette opération se déroulera en deux temps :

- Le Directeur de cabinet du Préfet souhaite que l'évacuation précède de quelques heures la sécurisation. En effet il souhaite éviter l'effet amalgame évacuation /pelleteuse Cette dernière débutera que vers 14 heures. Les engins de chantier seront positionnés à proximité.

-La Police Nationale va traiter par zone l'évacuation du terrain.

-Lors de cette réunion, un intervenant nous informe des effets collatéraux de l'opération :

- La possibilité que les Roms se rendent en compagnie de membres d'associations en Mairie
☞ Nécessité d'anticiper au niveau des différents accueils de la mairie une posture commune.
- le risque possible de squat , visant certains terrains de la commune et / ou sites plus ou moins à l'abandon : nous signalons le terrain de l'ancien tri postal sur lequel il faudra opérer une vigilance :
☞ Nécessité de mettre en place une sorte de vigi sur la semaine suivant l'évacuation auprès de l'ensemble des services qui tournent sur la commune '

Un personnel du service des étrangers de la Préfecture nous informe que 13 Obligations de quitter le territoire seront exécutées le jour de l'expulsion. Ces personnes seront dirigées vers le Centre de Rétention Administrative de Lyon.

Il est demandé l'intervention de l'OFFI (l'office français de l'immigration et de l'intégration)qui peut, peut être mettre à disposition un bus .

Le Directeur de Cabinet du Préfet évoque la possibilité pour le service des étrangers de la Préfecture de proposer des billets de retour en avion aux roms qui le souhaitent avant le déroulement de l'opération de Police.

Il nous demande si la commune a prévu un hébergement pour les roms qui seront expulsés du site. CB explique que la commune ne dispose d'aucun terrain susceptible de les accueillir.

Les familles Roms dont les enfants sont scolarisés dans les écoles de la commune pourront être hébergées dans les familles qui les ont domiciliés chez elles, pour leur inscription scolaire.

☞ A ce sujet le service des étrangers demande à ce que lui soit fourni les nom et adresse des familles qui ont déclaré héberger ces personnes.

Il demande à ce que le service des étrangers de la Préfecture puisse quantifier le nombre de familles dont un parent est hospitalisé.

Le Directeur de la Sécurité Publique de l'Isère demande s'il est possible que la commune mette à la disposition de la Police Nationale les deux chapiteaux dont elle dispose.

Il demande également si la commune dispose des autorisations pour une intervention sur un terrain privé :

il est répondu qu'une mise en demeure a été adressée sans réponse et que le délai est bien échu.

☞ Vérifier quand même auprès du service juridique

Ce dernier ajoute qu'il serait bien de sensibiliser les habitants du Manhattan à ne pas permettre aux journalistes de pouvoir entrer chez eux afin de réaliser des reportages qui pourraient nuire à l'opération.

Le Directeur de cabinet du Préfet nous informe qu'il sera présent sur site, afin de se charger du volet communication de l'opération.

D'une manière générale, la préfecture a souhaité faire passer le message suivant selon lequel il était nécessaire d'être prêt et de tenir bon face notamment aux diverses pressions qui en découleront message à destination des élus

Une réunion réunira les services de la Mairie et de l'Hôtel de Police dans les prochains jours pour affiner l'opération de terrain.

Lundi 23 juillet réunion préparatoire en présence de la police nationale et des entreprises impliquées

Réunion : 23/07/2012 -
Expulsion ROMS

TV, SB, CéB, CF, DM, SH, Commissaire L, autre policier, société
REFLEX (3), NM

Calage technique pour l'opération 26/07

CF : un appel téléphonique 20 à 30 min avant.

Mme L : 6h00 tous les effectifs sont regroupés à l'hôtel de police. 6h10 tout doit être prêt sur site. 10' avant de partir Mme L appelle.

Fermeture de la Bretelle d'accès ? Mme L : appellera le Directeur de la sécurité SEMITAG pour l'informer de cette opération. Pas de nécessité de fermer cette bretelle.

Même déviation sera mise en place. CéB prévendra le SDIS le matin en arrivant à 6h00.

Pour SIBELLAS : expulsion prime sur des problèmes de livraison. CF informera SIBELLAS de cette opération la veille.

Dans l'impasse : Une tente installée en travers de l'impasse (à partir de 6h20) en présence des policiers.

CF sera positionné aussi au niveau du passage RICOU.

Dans le timing : La Police estime qu'il faudra au moins jusqu'à 13h00 pour finaliser l'opération. Recensement, puis poussés par la police, ils sortent du camp mais restent sur place.

M se positionne sur le stade ou sur la Carronnerie avec la pelle pour se tenir prêt. Le chantier arrête vers 17h00 et reprend à 7h30 le matin. Montrer que tout le terrain est retravaillé et pas seulement une seule zone.

Dans le suivi : la société REFLEX, prévue pour la surveillance de nuit (21h / 6h00 : revoir la prise de poste au moins 17h00 + tournées sur site stratégique : système de « rondier » : le 26/07 à partir de 13h00 sur les terrains qui pourraient être squattés, puis une présence sur site après 17h00, plus présence jour et nuit sur le 1^{er} WE

jusqu'au lundi matin 6h00). Pour la surveillance de jour à compter semaine du 30 juillet : les services techniques qui feront des tours de ronde.

Mme L → Tant qu'il y a des affaires à faire sur le terrain, les personnes évacuées vont rester à proximité. La PN pourrait rester un peu plus pour permettre à M d'écraser les constructions sur site. Assurer une présence continue pour montrer qu'il n'y a pas de possibilité de réinstallation. La PN va assurer des passages ce jeudi mais ne sera pas présente en continu. Dans les 2 jours, ils se dispersent.

S'ils viennent en mairie avec les associations, faire une réquisition écrite à la PN pour intervention sur site.

Pour l'OFII pas d'info pour le moment. Mme L recontactera la Préfecture ces jours-ci pour avoir l'info.

Temps du chantier : 1 semaine pour le nettoyage, 1 semaine pour le remaniement.

Le Directeur de DECATHLON sera prévenu la veille pour : laisser la barrière fermée toute la journée, renforcer sa vigilance sur site.

Pour les rats : lancement le même jour de la campagne de dératisation.

Les carcasses seront identifiées par la Police. REDA n'enlèvera que les véhicules. Pas de clôture prévue pour le terrain. Voir si l'on installe des barrières de chantier sur le linéaire Chantourne + derrière le Century.

Pour tout problème constaté sur site ou à proximité : composer le 17.

Seront présents sur site : TV, CF, SH.

Prévoir les bennes Lely : pour 13h00 sur place, faire rentrer les bennes sur le terrain. Elles ne devraient pas être remplies avant le lendemain. MP prévient LELY en direct pour les rotations de bennes (CéB informer M coordonnées LELY).

Prévoir le café pour les policiers.

M refera un devis actualisé après entrée sur le site, beaucoup plus d'immondices que 2 mois en arrière, il faudra plutôt compter 2 semaines de nettoyage et 1 semaine de remodelage. Voir la possibilité de mettre à disposition le tracto-pelle de la commune sur le terrain pour l'entreprise (pê petite convention à établir, incluant crevaion possible).

Pb de la renouée : elle devra être abattue le jour même. SH regarde avec Xavier BŒUF si on peut voir avec lui soit pour du matériel / soit pour avoir en plus un employé.

Pour le terrain DDT de l'ancien tri postal, SH a peur qu'il soit déjà un peu occupé soit en squatt soit pour des passes.

25 juillet contact SVP pour la légitimité de notre intervention (CR par mail)

Bonjour

Je viens de faire le point avec SVP sur la légitimité de notre intervention demain en lieu et place de M S ; voici ce qu'il en ressort :

La procédure d'expulsion est totalement indépendante de la procédure que nous avons engagée à l'encontre de M S : arrêté PM obligation de remise en état du terrain.

La première relève de la compétence du préfet, la seconde est prise sur le fondement de l'article L2213-25 du CGT autrement dit nous sommes dans la réglementation des actes administratifs

Cette arrêté prévoit une intervention du propriétaire dans un délai de 15 jours à compter de la notification (le 27/06/2012).Le propriétaire n'est pas intervenu.

Dans son courrier adressé il nous indique qu'il a pris attache du préfet pour connaître la date d'expulsion ; ce qu'il aurait du faire : demander à Monsieur Le Maire de prendre un nouvel arrêté lui autorisant à bénéficier d'un délai plus long dans l'attente de l'expulsion ce qu'il n'a pas fait. A aucun moment il n'a cherché à contacter le maire pour préparer ou soutenir l'action de la commune. Nous sommes donc en droit d'intervenir à sa place, de demander le dédommagement l'arrêté étant exécutoire.

Il reste un dernier point : le recours gracieux qui peut être fait dans les 2 mois suivant la notification soit jusqu'au 27/08. Mais la personne au téléphone m'a confirmée que celui-ci doit être fondé sur le fonds et la forme. Vu le peu de contact avec le propriétaire il sera difficile de justifier un recours.

Voilà c'est une bonne nouvelle

PS : hier avec Chrystel nous avons prévenu le directeur de décathlon afin qu'il puisse sécuriser son parking et le directeur de Sibellas pour qu'il reporte sa livraison

La PN nous avait donné l'accord de cette divulgation

Nous avons insisté sur la confidentialité ; le directeur de Décathlon nous a remerciés de la confiance que nous lui accordions

🚩 Jour J 26 juillet

➤ MAIN COURANTE – EVACUATION DES ROMS

26/07/2012

Début de la main courante à : 6h10

Description	Intervenant	Heure
Prise de contact avec SH et CF, en position station Grand Sablon	CéB	6h15
Info de la PN que l'opération pourrait être compliquée par la présence d'un groupe anarchiste sur place	CF	6h25
Le Camp est pour le moment assez calme	TV / SB	6h48
SDIS prévenu des déviations mises en place, fax : 04 76 27 72 53	CéB	6h56
Chapiteau monté + chaises + tables + barrière	SH	6h59
La société SEQUOIA Paysage (La Terrasse) s'est présentée sur place pour nettoyer le camp. Un tractopelle doit arriver. CF leur a dit qu'ils n'étaient pas autorisés à entrer sur le site. Ils ont été prévenus par Me K à 6h00 ce matin (CF a demandé le prénom de l'huissier)	CF	7h08
Me GN a prévenu hier l'entreprise	CF	7h15
13 épaves sur le terrain qui ne seront pas pris en charge par la PN, CF va prévenir REDA	CF	7h15
Association anarchistes, association gays / lesbiennes sur place aussi	CF	7h15

Circulation très fluide, SIBELLAS a prévenu ses employés qu'il fallait se garer loin	CF	7h15
M a transféré sa pelle sur le côté du stade Louis Galliard, en attente du chauffeur. Notre tracto va être mis aussi à disposition de M, comme 2 nd véhicule, prévoir dans la journée une petite convention	SH	7h24
Pose d'une benne GDE pour REDA	SH	?
France 3 s'est installé sur le toit du Manhattan	CF	?
Acheminement des bennes sur « go » de M. SISTI	SH	11h20
Arrivée de la société de surveillance sur place	SB	11h45
CéB voit avec la Métro si on peut leur poser les 25 / 30 bouteilles que l'on a récupéré dans les baraquements	SH	11h50
Les forces de l'ordre sont encore présentes, mais commencent à tout ramasser Barrierrage en cours du terrain Zones de pollution : extérieurs (fond du camp : brûlage, à l'entrée : huile de vidange, îlot central) 2 ou 3 baraques tombées Beaucoup d'électroménagers, vélos, matériel HIFI et d'affaires en bon état mais la PN a demandé à ce que tout soit détruit 2 coins WC identifiés 2 voitures à sortir (13 sorties déjà) par REDA	SH	11h58
Les bonbonnes devront être entreposées à l'atelier, comptées et identifiées par marque. MG de la collecte groupement Est, se charge de les récupérer semaine prochaine	CéB	12h18
Gendarmes sont positionnés au niveau du rond-point CHU Le porte char est parti La route est toujours coupée La benne GDE est partie MT est venu voir Chrystel pour indiquer que les Roms regardaient peut-être à s'installer en arrière d'Athanor, le long de la piste cyclable. CéB regarde le cadastre	CF	12h20
L'équipe des St +PM continue à travailler non stop : acheminement sandwiches et eau	SB	12h30
Les roms commencent à s'installer sur le parking du CHU, CéB prévient par mail RD (vu ce matin sur place)	CF	12h40
Lely arrive avec la première benne Chantier continue bien, toujours présence de qq's forces de police	SH	13h05
Contact villes de Corenc et Meylan pour les informer de l'expulsion	CB	16h
Appel de la société de sécurité : amalgame de roms par poches de 20 à 25 personnes risques + importants : renfort de l'équipe de sécurité 1 agent en + et installation par les ST de barrières pour sécuriser les agents de sécurité	SB /SH	18h
Demande de renfort PN pour éclater les groupes	CF	18h15
Vérification de la borne à incendie déclarée ouverte	SB	18h15
Plusieurs tentatives d'intrusion des roms pour récupérer du matériel Pas d'incident majeur		Nuit

3 appels de riverains satisfaits de cette opération

✚ Points de vigilance post opération : les Roms cherchent à se repositionner

Poursuivre une vigilance accrue sur les terrains inoccupés, les parcs de la commune et nos bâtiments ; contacter le 17 si constatation d'un squat

✚ Etat du terrain S





